



TPE-PME industrielles & transition numérique

Enquête partenariale sur l'intégration du numérique dans les TPE-PME industrielles en Centre-Val de Loire.

Janvier 2018



Contexte de l'étude

- La transition numérique est aujourd'hui incontournable à la compétitivité et au développement économique des entreprises régionales. De par leurs différents usages, les outils numériques transforment en profondeur les organisations, les métiers et les compétences des salariés.
- Les acteurs du développement économique de la région Centre-Val de Loire ont souhaité s'emparer de cette problématique afin d'appréhender le niveau d'intégration du numérique dans les TPE-PME industrielles et mieux cibler les actions d'accompagnement futures.
- La constitution d'un groupe de travail partenarial composé de la DIRECCTE, du Conseil régional, de CCI Centre-Val de Loire, de la CRMA Centre-Val de Loire, de Dev'Up, de Pôle emploi, de l'Aract et des GIP Recia et Alfa Centre-Val de Loire a permis d'aborder différentes dimensions de l'impact de la transition numérique dans les TPE-PME industrielles de la région.
- Trois axes ont guidé le choix de la cible de cette enquête :
 - Approfondir sur le volet de la transition numérique l'étude partenariale, menée en 2016, en préparation au SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation) sur la sous-traitance industrielle, forte spécificité de la région.
 - Interroger les TPE-PME, cible prioritaire de l'accompagnement des pouvoirs publics pour lever les freins au développement à l'activité et à l'emploi.
 - Appréhender les transformations liées à la transition numérique dans les différentes dimensions de l'entreprise (outils de production, organisation et conditions de travail, communication externe et relation client).

1 008 TPE-PME industrielles employant 21 000 salariés ont répondu à l'enquête

- Dans l'étude, les établissements enquêtés sont répartis en :
 - TPE - très petites entreprises (moins de 10 salariés) pour 55 % d'entre-eux
 - PE - petites entreprises (10 à 49 salariés) pour 33 %
 - ETM - entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés) pour 12 %
- Les répondants (37 % de la cible) sont représentatifs des TPE-PME de la région.
- 53 % sont enregistrés au Répertoire des Métiers en tant qu'artisans de la production (retrouvez leurs spécificités dans l'encart « & dans l'Artisanat »).
- 13 % d'entre-eux sont localisés dans le Cher, 20 % en Eure-et-Loir, 9 % dans l'Indre, 22 % en Indre-et-Loire, 13 % en Loir-et-Cher et 23 % dans le Loiret (retrouvez la carte p.10).

Sommaire

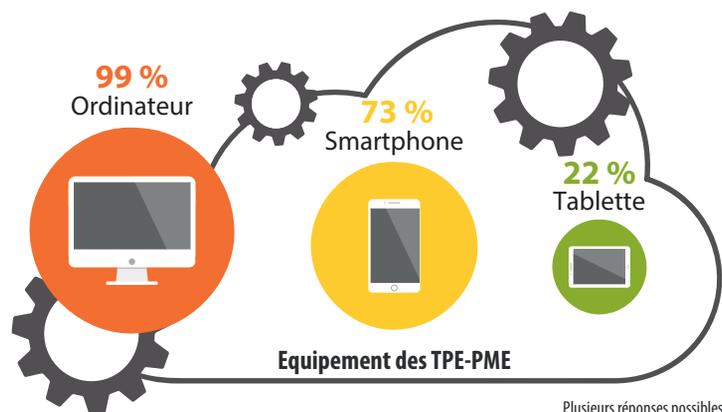
1 Équipements numériques	2	5 Tendances	8
2 Usages du numérique en production	4	À retenir	9
3 Usages du numérique dans la relation client	5	Conclusions	10
4 Impacts du numérique sur les organisations	7	Méthodologie	10

Contact de l'étude

- Enquête partenariale pilotée par Marion Hillau
SESE DIRECCTE Centre-Val de Loire
marion.hillau@direccte.gouv.fr

1 Équipements numériques

99 % des établissements connectés



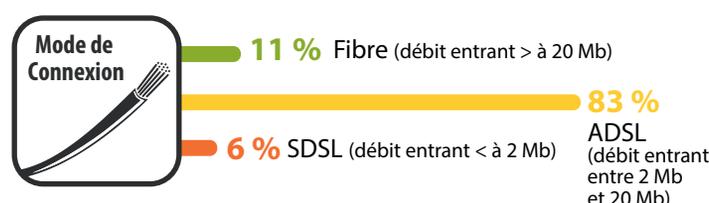
- Toutes les TPE-PME enquêtées sont équipées d'un ordinateur connecté.
- Plus l'établissement est de petite taille, moins il a intégré d'équipements mobiles. Parmi les très petites entreprises, 65 % seulement sont équipées d'un smartphone et 19 % d'une tablette.
- 20 % des répondants possèdent à la fois un ordinateur, un smartphone et une tablette. Cette proportion atteint 38 % pour les ETM et plus d'1 établissement sur 4 dans les secteurs de l'imprimerie-édition, de la fabrication d'équipements médicaux, optiques et scientifiques et dans la fabrication de machines et équipements.
- Les équipements mobiles sont encore souvent réservés aux chefs d'entreprise. Ainsi, dans 13 % des TPE-PME équipées d'un ordinateur, celui-ci est exclusivement à l'usage du dirigeant. Cette proportion grimpe à 41 % pour la tablette et à 54 % pour le smartphone.
- Seuls 4 % des répondants possèdent une connexion en mobilité (clé 4G).

& dans l'Artisanat...

- Le taux d'équipement en matériel informatique est similaire dans les établissements artisanaux, en revanche ils sont moins nombreux à disposer d'équipements en mobilité : 68 % ont un smartphone (contre 73 % pour l'ensemble des répondants).
- Seuls 7 % des établissements artisanaux sont reliés à la fibre, c'est pratiquement deux fois moins que la moyenne régionale.

22 % des établissements connectés déclarent leur débit Internet insuffisant pour leur activité

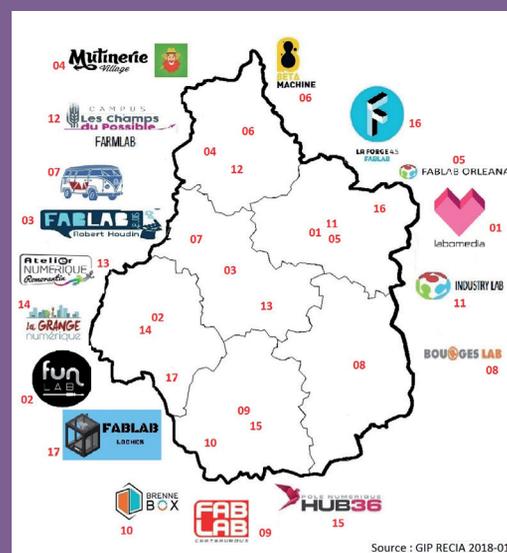
- L'utilisation de la fibre reste minoritaire dans la région (11 % des répondants).
- L'ADSL est actuellement le mode de connexion le plus utilisé par les TPE-PME (83 %). La fibre est présente dans 33 % des ETM, et dans seulement 10 % des établissements de moins de 50 salariés.
- Les difficultés de lenteur de réseau et/ou de débit insuffisant sont constatées dans le cadre de tâches courantes (transferts de fichiers, correspondance, etc).



Pour vous accompagner...

Carte des 17 Fab Lab du Centre-Val de Loire

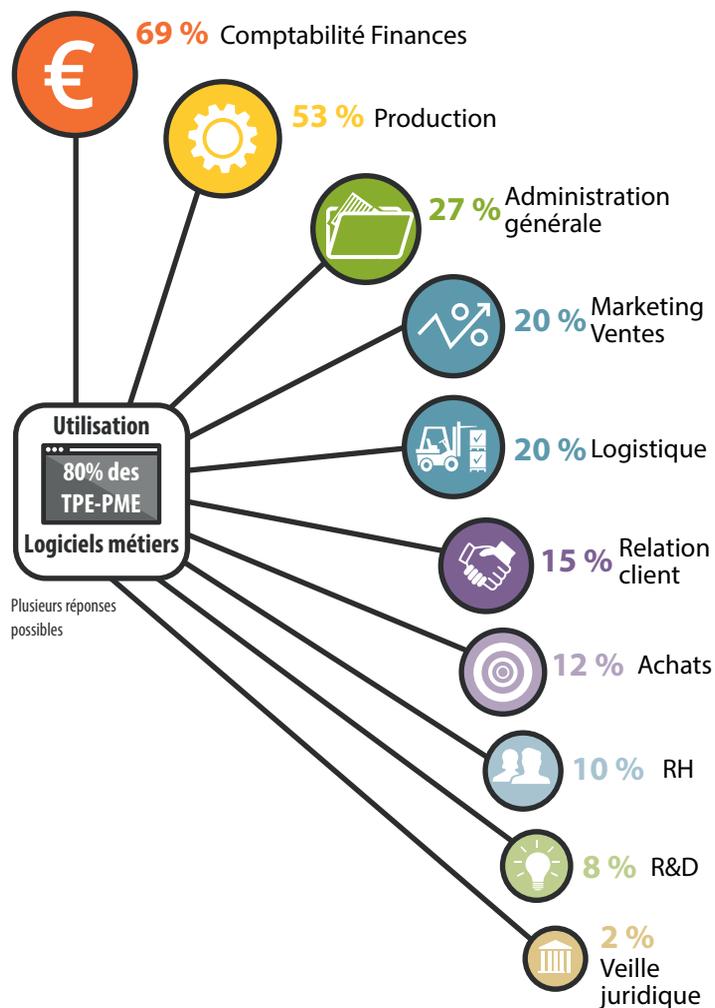
- Un Fab Lab (contraction de Fabrication Laboratory ou Laboratoire de Fabrication) est un lieu ouvert où il est mis à la disposition du public toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Il s'adresse notamment aux entrepreneurs qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à celle de déploiement de leur produit.



Équipements numériques 1

Des logiciels « métiers » largement répandus dans les établissements

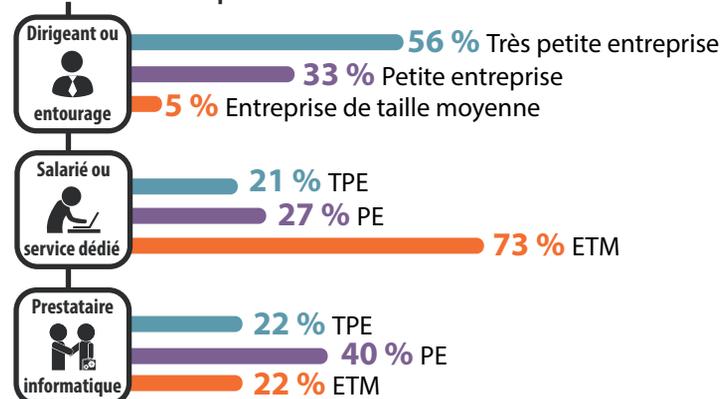
- Plus de 8 TPE-PME sur 10 utilisent des logiciels « métiers ».
- 69 % d'entre elles utilisent des logiciels de comptabilité-finances et 53 % des logiciels propres à la production.



Plus de la moitié des dirigeants de TPE gèrent seuls leurs outils informatiques

- Ces chefs d'entreprise ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour avoir le soutien d'un expert en interne ou d'un prestataire extérieur, contrairement aux établissements plus importants qui ont recours à un ou des spécialistes informatiques internes ou externes (73 % des ETM).
- Dans la métallurgie ainsi que dans le secteur du travail du bois et du papier, 1 établissement enquêté sur 3 externalise son informatique.

Gestion de l'informatique



Pour vous accompagner...

- Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) du Centre-Val de Loire proposent aux artisans et petits entrepreneurs de la région un « **Diagnostic Numérique TPE** ».

Il s'agit d'un rendez-vous d'1h30 à 2h dans vos locaux d'activités afin d'établir un diagnostic de vos outils et vos pratiques numériques (visibilité sur Internet, commerce en ligne, sécurisation des données...).

Une restitution sous forme d'une analyse objective des usages numériques et une proposition de plan d'actions prioritaires à engager vous sont ensuite proposées.

Bénéficiant du soutien financier du Conseil régional Centre-Val de Loire, le « Diagnostic Numérique TPE » est entièrement gratuit.

- Pour en savoir plus contactez le Conseiller Numérique CMA ou CCI de votre département :

– www.crma-centre.fr et www.centre.cci.fr

& dans l'Artisanat...

- La taille plus réduite des entreprises artisanales ainsi qu'une probable externalisation expliquent la part plus faible des artisans ayant recours à des logiciels « métiers » : comptabilité-finances (58 %) et production (38 %).

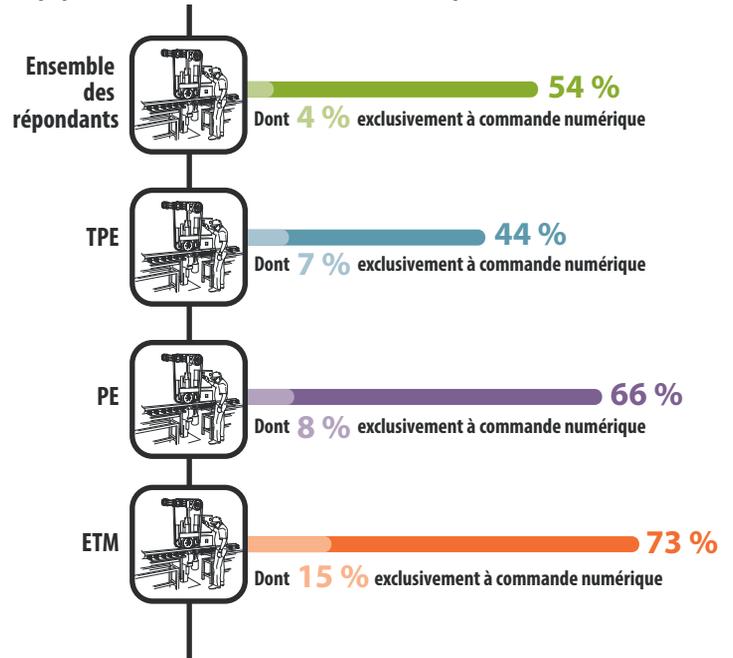
Des machines à commande numérique bien intégrées dans les établissements

- 54 % des TPE-PME enquêtées ont intégré des machines à commande numérique et 50 % d'entre elles ont également gardé des machines conventionnelles.
- Seuls 4 % des répondants assurent leur production exclusivement avec des machines à commande numérique.
- Plus la taille de l'établissement est importante, plus la transition numérique est avancée. En effet, 73 % des ETM sont pourvues de machines à commande numérique contre seulement 44 % des TPE.
- Parmi les établissements ayant intégré des machines à commande numérique :
 - 96 % d'entre eux reconnaissent des gains de productivité
 - 21 % ont recruté des salariés aux compétences spécifiques
- 91 % des TPE-PME ont adapté les compétences de leurs salariés à l'usage de ces machines par la formation essentiellement via l'équipementier (87 %) et un OPCA - Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (20 %).

Peu de TPE-PME ont intégré l'ensemble des usages de la transition numérique

- Seuls 7 % des répondants dépourvus de machines à commande numérique envisagent d'investir dans ce type de machines.
- Parmi eux, un quart pense recruter des salariés et les trois-quarts envisagent d'adapter les compétences de leurs salariés, majoritairement par le biais des équipementiers.
- 95 établissements utilisent un mobile ou une tablette connectée dans le cadre de la production. L'usage de ces outils se fait essentiellement dans le cadre de la maintenance (53 établissements), du contrôle qualité et du pilotage de ligne.
- 60 établissements utilisent des capteurs ou des puces, majoritairement dans la fabrication de produits en caoutchouc ou plastique et dans la métallurgie. Leur usage se fait essentiellement dans le cadre du suivi des étapes de production.

Equipement en machines à commande numérique



Pour vous accompagner...

- **L'Emploi Store**, plateforme des services digitaux de Pôle emploi, réunit plus de 300 services à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises. Elle recense des MOOCs (formation en ligne ouverte à tous), des serious games, des simulateurs d'embauche, du e-learning, des applications mobiles, des sites web...

Le site Internet « **Maintenant !** » permet de recruter en quelques clics sans CV et sans offre d'emploi. L'entrepreneur précise son besoin et le demandeur d'emploi renseigne son profil (poste recherché, qualités,...). Si le profil correspond à ce que l'entreprise recherche, une mise en contact immédiate est proposée.

« **Je recrute** » est une application gratuite pour accompagner les entreprises dans leur recrutement. Elle permet de parcourir les CV de plus de 7 millions de candidats et de les contacter !

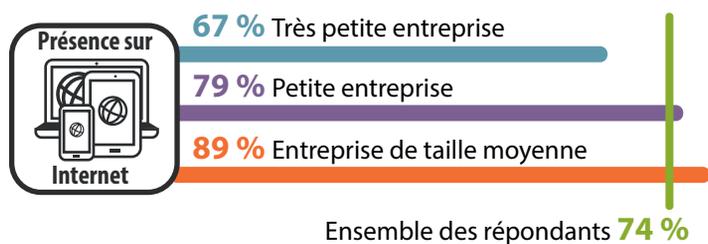
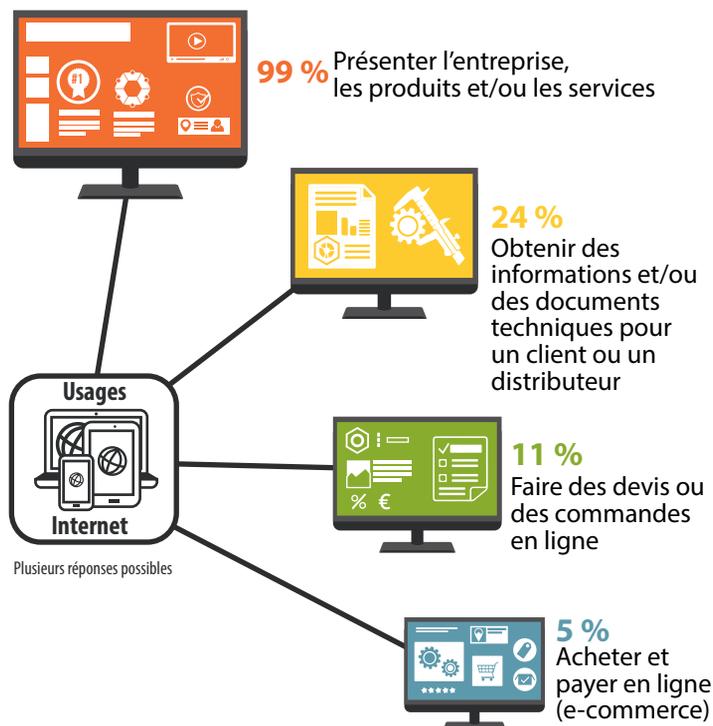
- Pour en savoir plus :
 - www.emploi-store.fr
 - maintenant.pole-emploi.fr
 - En vidéo sur la chaîne Youtube : [Maintenant !](#) et [Je recrute](#)
 - Télécharger l'appli Je recrute sur Google Play ou l'App Store

Usages du numérique dans la relation Client

3

Internet : vecteur incontournable de promotion

- Les trois-quarts des TPE-PME répondantes disposent d'un site Internet, vitrine numérique des activités de l'entreprise. Cependant les interactions avec le client sont encore limitées. La dématérialisation (vente en ligne) ne concerne que 10 % des établissements interrogés.
- Plus les établissements sont petits, moins ils sont présents sur Internet (22 points d'écart entre les TPE et ETM). Le manque de moyens humains et/ou financiers est une explication probable à cette disparité.
- 78 % des établissements déclarent mettre à jour leur site Internet mais pour 43 % des répondants cette mise à jour n'est faite qu'une fois dans l'année voire moins. Ils ne sont que 15 % à procéder à des mises à jour plusieurs fois par mois.
- Les TPE-PME industrielles les moins visibles sur Internet appartiennent aux secteurs de la métallurgie, de la fabrication textile et de la réparation de machines et équipements.



& dans l'Artisanat...

- Deux tiers des artisans disposent d'un site Internet, soit 7 points de moins que la moyenne régionale.
- Sur les 179 artisans n'ayant pas de site Internet, seuls 38 déclarent avoir le projet d'en créer un à l'avenir.
- La fréquence de mise à jour des sites Internet est relativement faible. Près de la moitié des artisans ne le met à jour qu'une fois par an.

Pour vous accompagner...

- **LeDigitalPME** est un portail web, gratuit et sans engagement, avec un annuaire régional facilitant la mise en relation entre « Demandeurs » et « Offreurs » de solutions numériques. Il s'inscrit dans le Programme gouvernemental Transition Numérique.
 - « Demandeurs » (commerçants, artisans, TPE, PME), vous avez accès à un annuaire dont l'objectif est de recenser tous les acteurs professionnels du numérique du Centre-Val de Loire pour favoriser les mises en relation en privilégiant agilité et proximité.
 - « Offreur » (entrepreneur ou consultant du secteur numérique), vous pouvez publier vos offres et ainsi accentuer la visibilité de votre entreprise auprès de vos potentiels clients, au niveau local et régional.
- Pour en savoir plus : www.ledigitalpme.fr et GIP Recia / Dev'Up : Rémi Toisier 06 86 87 40 35

Le site Internet comme outil d'ouverture vers de nouveaux marchés

- 71 % des TPE-PME reconnaissent que leur site Internet leur a permis de conquérir de nouveaux clients.
- Pour plus de la moitié, leur site leur a permis une ouverture au national et pour 28 % d'entre-elles, une ouverture à l'international (principalement pour les établissements du textile et de la fabrication de machines et équipements).
- Toutefois, le potentiel de ce mode de communication dans le développement de leur établissement semble sous-estimé, compte-tenu du faible nombre ayant prévu de créer un site Internet dans un futur proche. Parmi les établissements enquêtés non dotés d'un site Internet, seul un quart projette d'en créer un.

Les réseaux sociaux peu investis

- 19 % sont actifs sur les réseaux sociaux. L'écart entre TPE et ETM est fort (12 points).
- Le secteur du textile et de l'habillement se distingue avec 30 % des répondants présents sur les réseaux sociaux.
- Pour les établissements actifs, les réseaux sociaux permettent essentiellement de renforcer leur notoriété et leur image, tout en diversifiant les liens avec la clientèle par des interactions facilitées (conquêtes de nouveaux clients, fidélisation, contact direct, animation...). D'ailleurs, ces établissements sont également tous déjà dotés d'un site Internet



& dans l'Artisanat...

- La moitié des artisans ayant un site Internet considère que cela leur a permis de développer leur activité au national (seulement 14 % à l'international).
- L'usage des tablettes connectées pour le démarchage commercial est peu répandu (18 %).

La mobilité comme outil de démarchage

- Près d'un tiers des TPE-PME se sert d'un mobile ou d'une tablette connectée dans le cadre d'un démarchage commercial. 74 % pour de l'information/communication (catalogue en ligne...) et 43 % pour une proposition de solution personnalisée (commande en temps réel, personnalisation du produit...).



Pour vous accompagner...

- Vous souhaitez créer un site Internet, en transformer un en site marchand, bénéficier d'une prestation de conseil pour développer et optimiser votre usage des outils numériques ?

Avec son dispositif d'aide **Contrat Appui au Projet (CAP)**, la Région Centre-Val de Loire vous accompagne dans votre transformation numérique. Le soutien de la Région à votre projet se fait sous forme d'une subvention de 50 % plafonnée à 20 000 €.

- Pour en savoir plus :
 - Consultez entreprise.regioncentre-valdeloire.fr pour y retrouver toutes les aides proposées par la Région notamment le CAP Développement volet commercial et numérique ;
 - Contactez un chargé de mission Économie

Impacts du numérique sur les Organisations

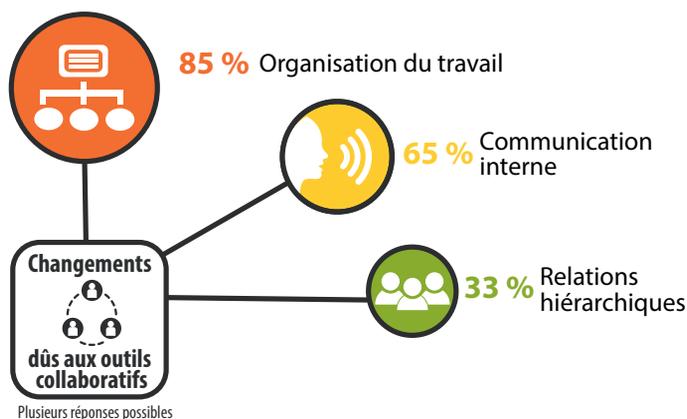
4

Les outils collaboratifs bousculent les organisations du travail et les relations hiérarchiques

- 39 % des TPE-PME enquêtées (et seulement un quart des artisans) sont dotées d'outils collaboratifs (agenda partagé, Intranet, espace de travail partagé...)



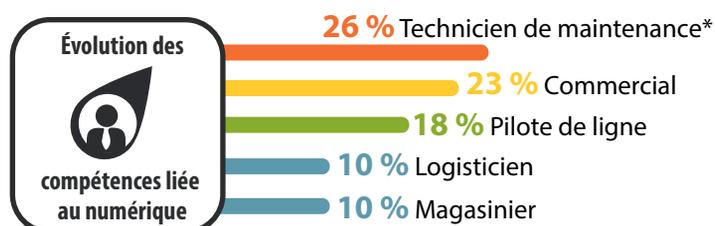
- Ces outils de communication et d'organisation interne ne sont mis en place qu'à partir d'un certain effectif de salariés en raison des investissements nécessaires et d'un déficit d'expertise technique. Ainsi les trois-quarts des établissements de plus de 50 salariés en sont dotés.
- L'intégration de ces outils a occasionné un changement dans l'organisation du travail et la communication en interne pour la majorité des répondants.



- Pour 57 % des dirigeants, ces transformations induisent des comportements positifs en interne. Ils considèrent que les salariés sont mieux organisés (51 %) et plus réactifs (47 %).
- En revanche, seulement 39 % reconnaissent que les outils numériques permettent une meilleure autonomie de leurs salariés et 27 % qu'ils améliorent le relationnel au sein des équipes.

1 établissement sur 3 considère que le numérique fait évoluer les compétences de ses salariés

- La formation est le principal levier de l'adaptation des compétences. Or, au cours des 5 dernières années, seulement la moitié des établissements a proposé des formations « numériques » à ses salariés essentiellement pour des outils de bureautique (44 %) et des logiciels « métiers » (40 %).
- Par ailleurs, seules 32 TPE-PME souhaitent recruter des profils spécifiques aux métiers numériques, majoritairement des programmeurs et des codeurs.



* Note de lecture : 26 % des établissements enquêtés considèrent que l'intégration du numérique fait évoluer les compétences des techniciens de maintenance
Plusieurs réponses possibles

Pour vous accompagner...

- Dans cette étude, si 14 % des TPE-PME pratiquent le télétravail, seules 9 % ont mis en place un droit à la déconnexion. Cette modalité n'est pas nouvelle, mais elle est de plus en plus visible aujourd'hui dans les entreprises. Elle est encadrée par la Loi qui incite à en négocier les modalités de mise en œuvre.

Parmi ses actions de transfert, le réseau Anact/Aract* communique et édite régulièrement des articles, guides... pour faire un point sur un sujet donné.

Les missions de l'Aract : expérimenter, animer, diffuser, innover dans le seul objectif de créer une synergie entre performance de l'entreprise et conditions de travail des salariés. Véritables promoteurs d'idées, ses collaborateurs sont à disposition des entreprises régionales, des branches professionnelles et des acteurs du territoire.

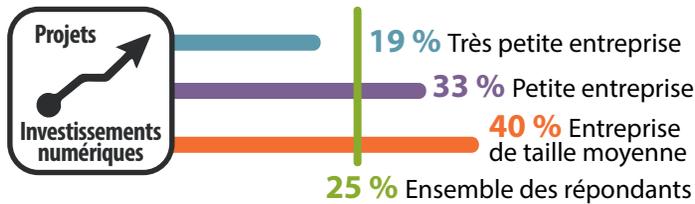
- Pour en savoir plus :

- www.anact.fr/10-questions-sur-le-teletravail
- www.centre.aract.fr

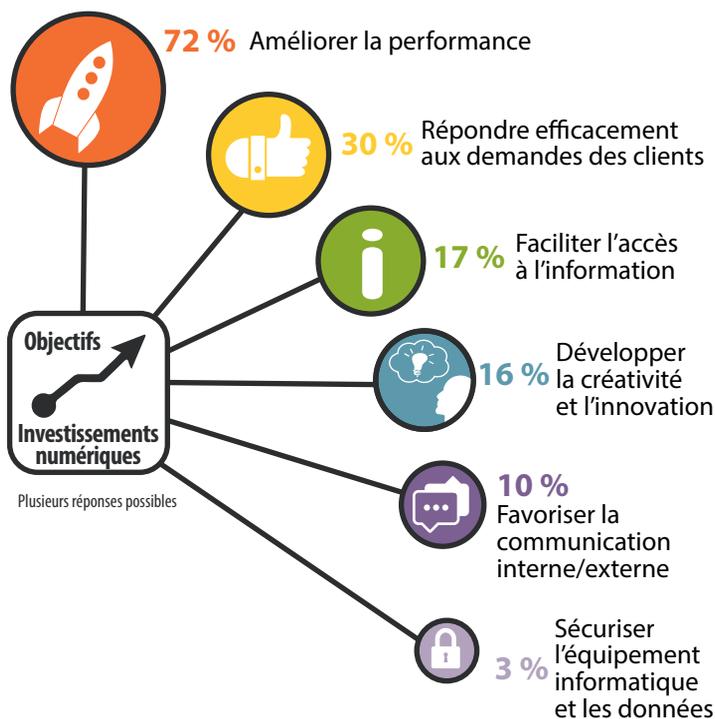
*Aract : Association pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Des projets d'investissements numériques qui semblent faibles au regard des enjeux

- 25 % seulement des établissements ayant répondu à l'enquête ont des projets d'investissements numériques. Cette proportion est particulièrement réduite pour les TPE (19 %).

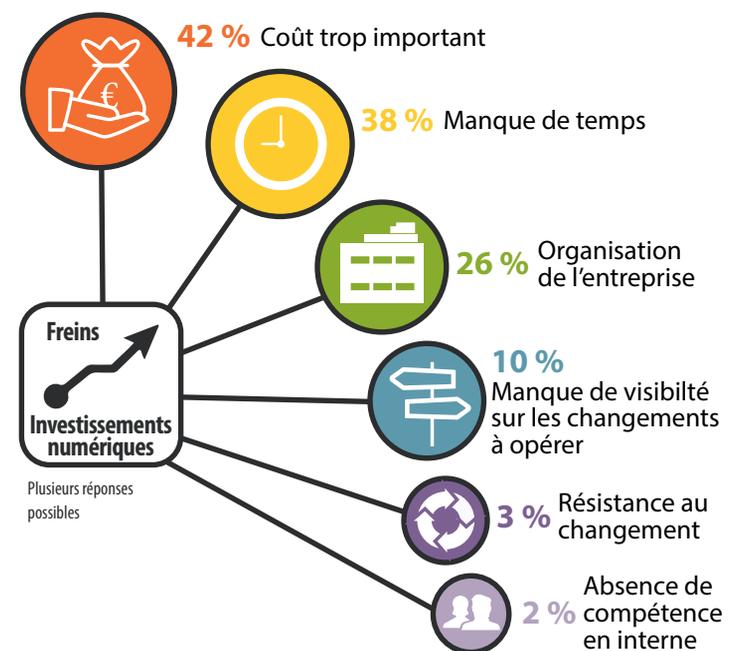


- Les secteurs de l'imprimerie-édition et de la fabrication d'équipements médicaux, optiques et scientifiques se démarquent avec plus de 40 % des TPE-PME souhaitant réaliser des investissements numériques.
- 72 % des répondants qui ont des projets d'investissements numériques, les ciblent vers l'amélioration de la performance de l'entreprise.



Des freins essentiellement liés aux coûts

- Le coût est le premier frein aux investissements numériques, avancé par près d'un entrepreneur sur deux.
- La petite taille de l'établissement est également perçue comme un frein, de par ses conséquences sur le temps disponible, sur les possibilités d'organisation interne et sur la présence de compétences adaptées.



Pour vous accompagner...

- Les « Ateliers Numérique TPE » des Chambres de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire accompagnent les entreprises dans l'appropriation des nouveaux usages numériques et l'intégration de ces technologies pour améliorer leur compétitivité.

Venez participer gratuitement à ces rencontres d'une demi-journée, pour obtenir les clés et mettre en œuvre des solutions et outils numériques au sein de votre entreprise.

Faites le point et bénéficiez d'un regard objectif sur les usages numériques de votre entreprise avec le Conseiller Numérique de votre département.

- Pour en savoir plus : www.centre.cci.fr

Des marges de progrès en faveur de la protection des données

- Seulement un quart des TPE-PME a identifié des données sensibles au sein de son établissement dont 65 % emploient plus de 10 salariés.
- Les secteurs de la fabrication d'équipements et de matériels électriques, électroniques et informatiques ainsi que l'imprimerie-édition semblent toutefois plus sensibilisés puisque plus d'1 répondant sur 3 déclare avoir identifié des données stratégiques ou sensibles pour leur établissement.
- Ces réponses questionnent quant à la prise de conscience par les dirigeants de l'aspect stratégique des données et des protections efficaces à leur bonne sécurisation (au-delà de simples anti-virus), notamment la sauvegarde (cloud et physique) ou le contrôle d'accès aux données de l'entreprise.
- A contrario, plus des trois-quarts déclarent avoir mis en place un dispositif spécifique à la protection et à la sécurisation de données au sein de leur établissement notamment au sein de ceux qui fabriquent du matériel de transport, des imprimeries et de la métallurgie.

& dans l'Artisanat...

- 17 % des artisans ont identifié des données sensibles au sein de leur établissement. Les deux-tiers estiment avoir mis en place un dispositif de protection et de sécurisation de leur système informatique.

Pour vous accompagner...

- Toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut construire une stratégie de protection économique, à la mesure de ses enjeux et de ses moyens. En matière de numérique, les mesures de protection consistent, entre autres, en une connaissance des menaces et des comportements permettant de parer à nombre d'entre elles.

Le DISSE (Délégué à l'Information Stratégique et de la Sécurité Économique) de la DIRECCTE Centre-Val de Loire est à la disposition des entreprises, gratuitement, pour informer et sensibiliser les dirigeants et les collaborateurs.

- Pour en savoir plus :
 - christophe.sauvion@direccte.gouv.fr
 - 02 38 77 69 70 ou 06 74 74 39 66

- Informer, promouvoir, accompagner les entreprises régionales dans leur développement économique, coordonner des projets d'implantation ou encore valoriser des savoir-faire et produits régionaux, sont autant de missions qui animent l'activité de Dev'Up.

L'agence régionale de développement économique :

- Soutient les entreprises dans leur démarche de transition et de transformation numérique
- Facilite l'installation et l'émergence d'acteurs du numérique et de startups, notamment dans le cadre du label French Tech Loire Valley
- Assure l'animation et le support du portail d'orientation des entreprises : Connect'Up
- Pour en savoir plus :
 - www.devup-centrevaldeloire.fr
 - www.connectup-centrevaldeloire.fr

- Le Groupement d'Intérêt Public RECIA (Région Centre-Val de Loire InterActive) est :
 - Centre de ressource régional du numérique
 - Centre de ressource référent Programme gouvernemental Transition Numérique
 - Centre de Formation Numérique d'Acculturation pour Conseillers Entreprise (FNACE)

Ses 3 missions : être un centre de ressources et de compétences autour du numérique, contribuer à l'animation de la communauté numérique et être le support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services.

Conclusions

- 54 % des TPE-PME industrielles sont équipées de machines à commande numérique. La taille et le coût restent les principaux freins à l'investissement numérique.
- La prise de conscience des dirigeants reste relativement faible quant à la nécessité d'un passage volontaire et réfléchi aux technologies numériques comme moteur de compétitivité. Ils apparaissent également peu sensibilisés à la valeur stratégique des données présentes sur leur site et à leur nécessaire protection.
- L'intégration d'une machine à commande numérique passe quasi-systématiquement par une formation des salariés réalisée par le fournisseur. Cependant, 2 entrepreneurs sur 3 ne semblent pas percevoir l'impact du numérique sur les compétences de leurs salariés. L'accès à la formation numérique est faible et ciblé sur des outils génériques (comptabilité, administration...), ce qui interroge sur la reconnaissance et la valorisation à venir des compétences acquises par les salariés.
- La fracture en matière d'accès au très haut débit entre TPE et PME met en exergue les attentes quant à la couverture territoriale du très haut débit.
- L'usage du numérique est vécu comme une transition plus qu'une transformation. Or l'intensité et la rapidité des changements qu'il implique sur les outils de production, les modes d'organisation et de communication, ainsi que sur les compétences des salariés demande des comportements pro-actifs ; au risque de ne pas survivre économiquement. Tous ces éléments jouent en faveur d'une poursuite de l'effort des pouvoirs publics dans l'accompagnement des entreprises à la transition numérique et tout particulièrement des plus petites qui structurent l'emploi local.

Pour vous accompagner...

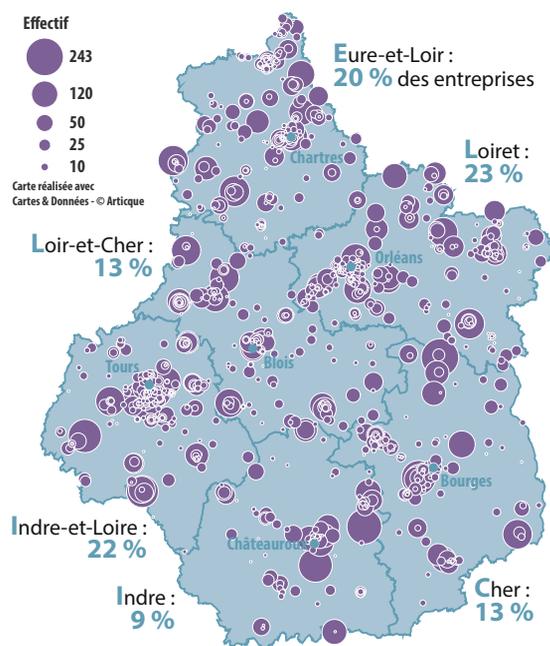
- Le **programme Industrie du Futur** vise à répondre à un double impératif : moderniser l'appareil productif d'une part, et accompagner les entreprises industrielles dans la transformation de leur modèles d'affaires, de leur organisation, de leurs modes de conception et de commercialisation d'autre part.

L'Alliance pour l'Industrie du Futur (AIF) a été mise en place pour animer ce programme au niveau national et apporter son appui aux acteurs locaux. L'AIF a notamment créé des sites Internet permettant aux entreprises de s'informer sur les actions pouvant être mises en œuvre.

En Centre-Val de Loire, une instance de coordination dédiée à la diffusion du programme a été mise en place et réunit des acteurs tels que la DIRECCTE, le Conseil régional, les organismes consulaires, l'AIF, l'Aract, le Club Industrie du Futur, BPIFrance et Dev'Up. En particulier, un programme d'accompagnement, financé par le Conseil régional, propose des diagnostics « Industrie du Futur » pour les entreprises souhaitant intégrer une démarche de progrès. Ces dernières peuvent contacter leur chambre consulaire (CCI ou CMA) pour s'informer sur ce dispositif.

- Pour en savoir plus : www.industrie-dufutur.org

Les 1 008 TPE-PME répondantes



méthodologie

- 2 717 TPE-PME industrielles (de 1 à 249 salariés) inscrites au Répertoire des Métiers de la CRMA Centre-Val de Loire et/ou au fichier de CCI Centre-Val de Loire ont été interrogées par téléphone en septembre 2017.
- 1 008 questionnaires ont été renseignés et validés. La répartition de l'échantillon est conforme en termes de localisation (département) et de taille d'établissement.
- Les codes APE (Activité Principale Exercée) retenus correspondent à la NAF (Nomenclature d'Activités Française) 13 à 32 (hors codes 20 et 21 - industrie chimique et pharmaceutique).
- Le secteur de la métallurgie est légèrement sur-représenté dans l'échantillon qui n'a pas fait l'objet de redressement statistique, l'ensemble de la cible étant cohérente pour l'analyse.



centre-val-de-loire.directe.gouv.fr

www.regioncentre-valdeloire.fr

www.centre.cci.fr



crma-centre.fr



www.devup-centrevaldeloire.fr



www.pole-emploi.fr



www.recia.fr



www.alfacentre.org



www.centre.aract.fr

